

Communiqué de la CSD et Des Syndicats CGT Ivry S/Seine, Vitry S/Seine, EPT T12, Villejuif, Bonneuil S/Marne, Fontenay S/Bois, Arcueil, Gentilly



TOU.T.E.S ENSEMBLE, le 24 février à 9h30 au TA de MELUN

L'ensemble de nos syndicats ont pris connaissance de l'injonction de la part de la préfète du Val-de-Marne, de voir impacter les 1607h dans les collectivités en résistance. Celle-ci a contacté chaque exécutif résistant pour les informer de la procédure qu'elle lançait contre eux au Tribunal Administratif de Melun, promettant des sanctions en cas de non-application. Visiblement, les représentant-e-s de l'Etat sont plus pointilleux quand il s'agit des conditions de travail des agent-e-s de la fonction publique que quand il s'agit de vérifier les conditions de vie de nos aîné-e-s dans les EPHAD !

Macron, au service du capital, a déclaré la guerre aux services publics depuis 2019. Les collectivités résistent alors qu'elles garantissent les services de proximité à la population. Ne les laissons pas faire !

Pour rappel, la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 abroge le statut de la fonction publique, fusionne les instances paritaires, accentue la précarité, prolonge le temps de travail des agent-e-s publics et freine leur déroulement de carrière.

La mesure portant sur l'abrogation des congés exceptionnels, dit « *retour aux 1607h* », est une mesure essentiellement d'économie des finances publiques puisqu'elle vise à supprimer de l'emploi public donc des services publics.

Le progressisme dans un pays, qui est la 5ème puissance économique mondiale, serait de poursuivre la diminution du temps de travail débuter au XIXe siècle. *Travailler moins pour travailler mieux et travailler toutes et tous* est un adage réalisable dans un pays qui compte 7,5 millions de privé-e-s d'emplois. ¹

La CGT s'oppose fermement à l'application de cette mesure considérant que l'heure est au développement des services publics pour répondre aux besoins de la population.

Nous militons pour une société égalitaire, solidaire s'appuyant sur une répartition des richesses qui permette à chacune de vivre dignement. Aujourd'hui, 7 millions de personnes ont besoin d'aide alimentaire pour vivre, autant de personnes qui font appel aux services publics, au système de protection sociale dont notre pays est si riche. ²

Cette richesse que Macron s'acharne à massacrer et à offrir au secteur privé, lucratif et inégalitaire.

¹ Chiffre OCDE nov. 2021

² Rapport OXFAM 2022

De cette société-là, nous n'en voulons pas

Nous appelons donc l'ensemble des agent-e-s publics, les citoyenne-s et les les citoyen-s à poursuivre leur mobilisation à nos côtés contre l'application de toutes ces mesures scélérates.

Ensemble, exigeons et revendiquons :

- L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique
- La mise en place immédiate des 32h pour le recrutement et la titularisation massive de fonctionnaires
- L'augmentation du point d'indice par son dégel et le rattrapage de la baisse du pouvoir d'achat des agent-e-s publics qui équivaut à 500euro en plus de 10ans
- Le développement et le renforcement des services publics pour répondre aux besoins de la population

Pour gagner, rejoignez-nous lors des audiences qui auront lieu

**Le 24 février 2022 à 9h30 au tribunal
administratif de Melun**

**Puis dans les assemblées générales de votre collectivité et
le 31 mars dans la rue pour continuer de se faire entendre**

Agent-e-s et citoyen-ne-s Défendons le bien commun : les services publics

